

UNITED NATIONS
ASSISTANCE MISSION FOR RWANDA



NATIONS UNIES
MISSION POUR L'ASSISTANCE AU RWANDA

UNAMIR - MINUAR

N° 05/FC/UNAMIR

Kigali le 25 Avril 1994.

Au Général-Major Paul KAGAME
Président du Front Patriotique Rwandais

Objet: Tirs du FPR à partir du CND.

Référence: Lettre du Chef d'Etat-Major Armée Rwandaise
No 0658/63-3-3 du 23/04/1994.

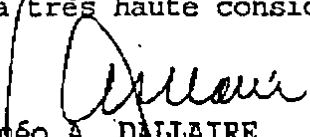
Par la lettre citée en référence, le Général-major Chef d'Etat-major de l'armée Rwandaise m'informe de la riposte désormais automatique sur le CND contre les tirs du FPR à partir justement du CND.

En effet, j'avais personnellement obtenu un arrangement auprès du Chef d'Etat-Major de l'armée Rwandaise pour que les tirs sur le CND y soient évités à cause de la présence des officiers de Liaison de la MINUAR. La présence de ces officiers de Liaison est nécessaire tout comme ceux qui sont à l'hôtel des Mille Collines mis à la disposition de l'Etat-Major Rwandais.

Si ces officiers quittent le CND pour des raisons de sécurité à cause des ripostes de l'armée Rwandaise, les communications entre la MINUAR et le CND ne seront plus possibles.

En conséquence, mon Général, je vous demande dans la mesure du possible d'éviter les tirs indirects (mortier) à partir du CND pour garantir la sécurité des officiers de Liaison et la continuité de nos liaisons.

Espérant une suite favorable, veuillez agréer, mon Général, l'assurance de ma très haute considération


Roméo A. DALLAIRE
Général-Major
Commandant de la Force
MINUAR.